

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DE L'INFORMATION
ET DES
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

DIRECTION DES AFFAIRES ADMI-
NISTRATIVES ET FINANCIERES

SERVICE DU PERSONNEL

83/326 du 4/05/1983

 ECRET N° /MININFO/PT/DAAF/SP
portant promotion au titre de l'année 1982
des fonctionnaires des cadres de la catégo-
rie A hiérarchie I des Services de l'Infor-
mation.

V I S A S :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;

(/u la Loi n°25/80 du 13 Novembre 1982 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;

D-F.P. (/u la Loi n°15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des
fonctionnaires de la République Populaire du Congo;

(/u l'arrêté n°2067/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires;

(/u le Décret n°62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des ré-
munérations des fonctionnaires;

(/u le Décret n°62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la Loi n°15/62 du 3 Février 1962 portant
Statut Général des fonctionnaires;

(/u le Décret n°62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des fonctionnaires;

(/u le Décret n°65/170/FP du 25 Juin 1965 réglementant l'avance-
ment des fonctionnaires;

(/u le Décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du Décret n°62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les éche-
lonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u le Décret n°75/330 du 19 Juillet 1975 fixant le Statut Commun
des cadres des catégories A, B, C et D des Services de l'Information;

(/u le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le Décret n°80/630 du 27 Décembre 1980 portant déblocage des
avancements des agents de l'Etat;

(/u le Décret n°80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres;

(/u le Rectificatif n°01-016 du 26 Janvier 1981 au Décret n°
80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des
Ministres;

(/u le Décret n°81-017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim des
Membres du Gouvernement;

(/u le Décret n° 83/325 /MININFO/PT/DAAF/SP du 4/05/1983
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1982 des
fonctionnaires des cadres de la catégorie A hiérarchie II des Services de l'
Information.

DECRETE

..../....

ARTICLE 1ER.- Sont promus au titre de l'année 1982 aux échelons ci-après, les fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services de l'Information dont les noms suivent : ACC : Néant

I - ADMINISTRATEUR EN CHEF

Au 3ème échelon

Monsieur ITOUA François p/c du 10 Novembre 1982

CUA

II - ADMINISTRATEURS

Au 2ème échelon

MM. - ATSIU-GOUAMALI Jean Cyr p/c du 24 Octobre 1982

MININFO/PT

- MOUNANGHAT BAYAD Alphonse Faust p/c du 20 Septembre 1982

RTC

Au 3ème échelon

Mrs. - AYESSA Firmin p/c du 20 Novembre 1982

AMBA-CONGO Paris

- MUYASSI Bernard p/c du 24 Novembre 1982

RTC

Au 5ème échelon

MM. - YABI-YABI ^{André} p/c du 22 Août 1982

RTC

- MOUNGABIC Ghislain Joseph p/c du 22 Avril 1982

RTC

- OKOULA Edouard Roger p/c du 27 Février 1982

PRESIDENCE

Au 7ème échelon

MM. - LOUNDA Bernard p/c du 9 Mai 1982

ONACI

- MBALOUA Donatien p/c du 1er Mars 1982

ONACI

III. - INGENIEURS

Au 2ème échelon

Mr. - MOUSSAVOU Victor p/c du 25 Septembre 1982

INC

Au 3ème échelon

MM. - YIIOUKOULOU Félix p/c du 2 Mai 1982

RTC

- LOUVQUEZO Bernard p/c du 14 Mars 1982

RTC

~~- ELO Sulle p/c du 24 Mai 1982~~

~~RTC~~

...../.....

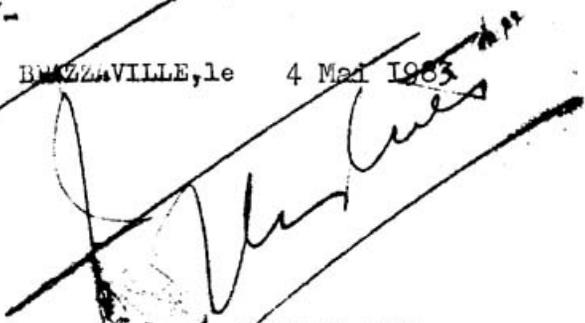
au 6ème échelon

Mr. TCHISSOUKOU Jean Michel p/c du 1er Avril 1982

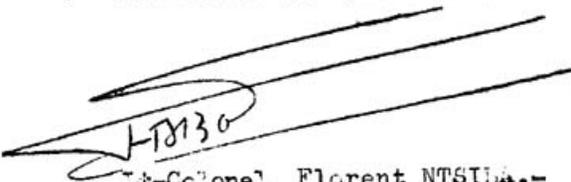
ARTICLE 2.- Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

BRZZAVILLE, le 4 Mai 1983

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement
Le Ministre de l'Information
et des Postes et Télécommunications,


Colonel Louis SYLVAIN-GOM.-

Le Ministre des Finances


M. Colonel Florent NTSILA.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,


Bernard COMBO MATSIONA.-


Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS:

JORPC.....	1
MININFO/PT.....	2
DAAF/MININFO....	20
DGTFP.....	5
LFP.....	45
DE.....	3
DCF.....	2
DG/RTC.....	20
CNACI.....	6
PRÉSIDENCE.....	2
DOSSIERS.....	45
INTERESSES.....	15
SGCM/BC	5

X